



Services Techniques
N/REF : MA/13/03/26

N°T26/158

République Française

Liberté-Egalité-Fraternité

ARRETÉ DU MAIRE

Le Maire de la Ville de Figeac,
VU l'avis de l'Office Intercommunal des Sports,
VU l'avis de l'Adjointe au Sport et aux Equipements sportifs,
VU l'avis des Services Techniques,
VU les travaux de remise en état des équipements après l'épisode de crue,
CONSIDERANT qu'il convient de réglementer l'utilisation des installations de la Plaine de Jeux Jean Baduel
et du Stade du Calvaire,

ARRETE

ARTICLE 1 : En raison de travaux de remise en état des équipements après l'épisode de crue, il est décidé de réglementer l'utilisation des terrains, comme suit :

↳ **Londieu : fermeture de la piste d'athlétisme, de l'aire de lancer et de la piste en tartan du lundi 16 mars 2026 à 08h00 au vendredi 20 mars 2026 à 16h00.**

↳ **Plaine de Jeux Jean Baduel : Interdiction d'utiliser le T3 et le T4 du lundi 16 mars 2026 à 08h00 au vendredi 20 mars 2026 à 16h00.**

Le T3 et le T4 seront accessibles pour les entraînements après 16h00 pendant cette période.

↳ **L'accès au boulodrome et au parcours de santé seront autorisés durant cette période.**

ARTICLE 2 : Le présent arrêté devra être affiché sur les lieux. Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies conformément à la loi, par toute personne habilitée à les relever. Les véhicules stationnés en infraction au présent arrêté seront considérés comme gênants et mis en fourrière conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 4 : Monsieur le Président de l'Office Intercommunal des Sports, Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de Figeac, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A FIGEAC, le
LE MAIRE
André MELLINGER

13 MARS 2026

Copie : Mme BOHIN
M. FRANÇOIS – Mme TESSIER
O.I.S.- Quercy Foot - GSF
Service à la population
Collège Masbou + Lycée Champollion
Collège et Lycée Jeanne d'Arc
FAC
Mme FAURE

